



# PRÉFET DU RHÔNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Préfecture

Direction des affaires juridiques  
et de l'administration locale

Bureau des élections et des associations

MAJ 17/06/2021

## DEMANDE DE TITRE DE MAÎTRE-RESTAURATEUR

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée et au Règlement général sur la protection des données (RGPD) les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et conservées sous un format papier. Le responsable du traitement est le préfet du Rhône.

La base légale de ce traitement relève de la mission d'intérêt public de la préfecture du Rhône, en application du règlement général sur la protection des données (RGPD – article 6 (1)e).

Les données collectées ont pour finalité de traiter les demandes de délivrance du titre de maître restaurateur.

Tous les champs du formulaire sont nécessaires au traitement et au suivi du dossier. En cas de non fourniture par l'utilisateur de ces données, la préfecture du Rhône ne sera pas en mesure de traiter son dossier.

Les données collectées ou une partie d'entre elles seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les agents de la préfecture du Rhône contribuant à la gestion des dossiers des demandes de délivrance du titre de maître restaurateur ainsi qu'à l'association française des maîtres restaurateurs.

Les données sont conservées pendant la durée de validité du titre de maître restaurateur (4 ans renouvelables).

Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement (sous certaines conditions, art.17 du RGPD), vous devez vous adresser au Correspondant du délégué ministériel à la protection des données de la préfecture du Rhône et de la sous-préfecture de Villefranche sur Saône, au 18 rue de Bonnel 69003 Lyon ou à l'adresse [pref-donnees-personnelles@rhone.gouv.fr](mailto:pref-donnees-personnelles@rhone.gouv.fr) en joignant une copie de votre pièce d'identité. Conformément à l'article 21 du RGPD, vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement des données vous concernant, en justifiant de raisons tenant à votre situation particulière. Ce droit s'exerce de la même manière.

Ce traitement est contrôlé par le délégué ministériel à la protection des données du ministère de l'intérieur (Délégué ministériel à la protection des données - Ministère de l'intérieur - Place Beauvau - 75800 Paris Cedex 08).

Vous pouvez aussi déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés :

- en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>
- ou par écrit : CNIL - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

### **Formulaire à adresser en un exemplaire à :**

**Monsieur le préfet du Rhône  
DAJAL – Bureau des élections et des associations  
18 rue de Bonnel  
69419 Lyon cedex 03**

**1ère demande**

**renouvellement**

**ETABLISSEMENT** (dans lequel l'activité est exercée) :

Enseigne du restaurant : .....

.....

Adresse : .....

.....

*Adresse postale : Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03*

*Pour connaître nos horaires et nos modalités d'accueil : internet : [www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr) ou tél. : 04 72 61 61 61 (coût d'un appel local)*

Téléphone : .....Adresse mél :.....

Si l'entreprise est de forme sociale :

Raison sociale de la société : .....

Adresse du siège social : .....

**IDENTITE DU CANDIDAT**

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Fonction au sein de l'établissement : .....

**IDENTITE DU CUISINIER** *(si le cuisinier n'est pas le candidat au titre de maître-restaurateur)*

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Fonction au sein de l'établissement : .....

Fait à .....

Le.....

**Nom et signature du demandeur**

<b>ANNEXE 1 – Conditions requises pour l’obtention du titre de maître-restaurateur</b>
--

Pour obtenir le titre de maître-restaurateur, le dirigeant ou salarié d’une entreprise de restauration traditionnelle de l’une des conditions suivantes :

Veillez cocher la case correspondant à votre situation :

	<p>Etre titulaire du brevet professionnel, du baccalauréat professionnel ou d’une certification de niveau IV ou supérieur enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)</p>
	<p>Etre titulaire du CAP, du BEP ou d’une certification de même niveau (niveau V) enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) + expérience professionnelle de 5 ans en qualité :</p> <p>de dirigeant <input type="checkbox"/></p> <p>Ou</p> <p>d’employé <input type="checkbox"/></p> <p>d’une entreprise exploitant un fonds de commerce de restauration</p>
	<p>Justifier d’une expérience professionnelle de 10 ans en qualité :</p> <p>de dirigeant <input type="checkbox"/></p> <p>Ou</p> <p>d’employé <input type="checkbox"/></p> <p>d’une entreprise exploitant un fonds de commerce de restauration, s’il n’est titulaire d’aucune qualification correspondant aux 2 cas précédents</p>
	<p>Justifier d’une expérience professionnelle de 5 ans en qualité :</p> <p>de dirigeant <input type="checkbox"/></p> <p>Ou</p> <p>d’employé <input type="checkbox"/></p> <p>d’une entreprise exploitant un fonds de commerce de restauration, s’il n’est titulaire d’aucune qualification + activité de chaque établissement placée sous le contrôle technique, effectif et permanent d’un cuisinier détenant un diplôme lui permettant d’exercer le métier de cuisinier (avec condition d’expérience professionnelle de 5 ans pour les diplômes de niveau V)</p> <p><b><i>Si ce cuisinier quitte l’établissement, le Maître-Restaurateur doit le remplacer dans les 30 jours et en aviser le Préfet.</i></b></p>
	<p>Pour les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d’un autre Etat partie à l’accord sur l’Espace économique européen, justifier des diplôme, titre, certificat ou de l’expérience acquise au moyen d’une attestation émanant des autorités compétentes de l’État.</p>

**ANNEXE 2 – Attestation sur l’honneur du chef d’entreprise de l’acquittement des cotisations fiscales ou sociales exigibles**

Mme/M. : .....

Agissant en son nom personnel ou, s’il y a lieu, pour le compte de la société : .....

.....

En qualité de : .....

.....

Certifie sur l’honneur que je suis personnellement ainsi que l’entreprise à jour au regard des obligations fiscales, sociales et environnementales.

Fait à .....,

Le.....

Nom et signature du demandeur

<b>Pièces à joindre obligatoirement à la demande :</b>
--

**Outre le formulaire de demande et ses annexes complétées, le dossier doit comporter :**

- ✓ **curriculum vitae**
- ✓ **Lettre de candidature précisant si le candidat est le chef d'entreprise ou l'employé et préciser clairement le contexte dans lequel est formulée la demande**
- ✓ **justificatif d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés du principal établissement et éventuellement des immatriculations secondaires (extrait K-Bis de moins de trois mois),**
- ✓ **justificatifs des diplômes, titres, certificats du dirigeant et/ou, le cas échéant, du cuisinier référent,**
- ✓ **justificatifs de l'expérience professionnelle du dirigeant et/ou du cuisinier référent, le cas échéant (contrats de travail, bulletins de salaire, etc...) Ces justificatifs doivent être produits dès lors que le demandeur n'est pas titulaire du brevet professionnel, du baccalaurét professionnel ou d'une certification de niveau IV ou supérieur.**
- ✓ **Pour les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, attestation émanant des autorités compétentes de l'État concerné indiquant le niveau de formation requis et le programme d'enseignement dispensé pour l'obtention du diplôme, titre ou certificat. Les documents non établis en français doivent être accompagnés d'une traduction certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.**
- ✓ **le rapport d'audit réalisé par un organisme certificateur agréé mentionné sur la liste établie par arrêté ministériel du 17 janvier 2008<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> Arrêté ministériel du 17 janvier 2008 fixant la liste des organismes certificateurs aptes à réaliser l'audit externe relatif à la délivrance du titre de maître- restaurateur